



COMMISSION ENVIRONNEMENT

POLITIQUE DE L'EAU

12 février 2020

Grand
Anancy
AGGLOMÉRATION

1. Le Grand cycle de l'eau et la gestion intégrée

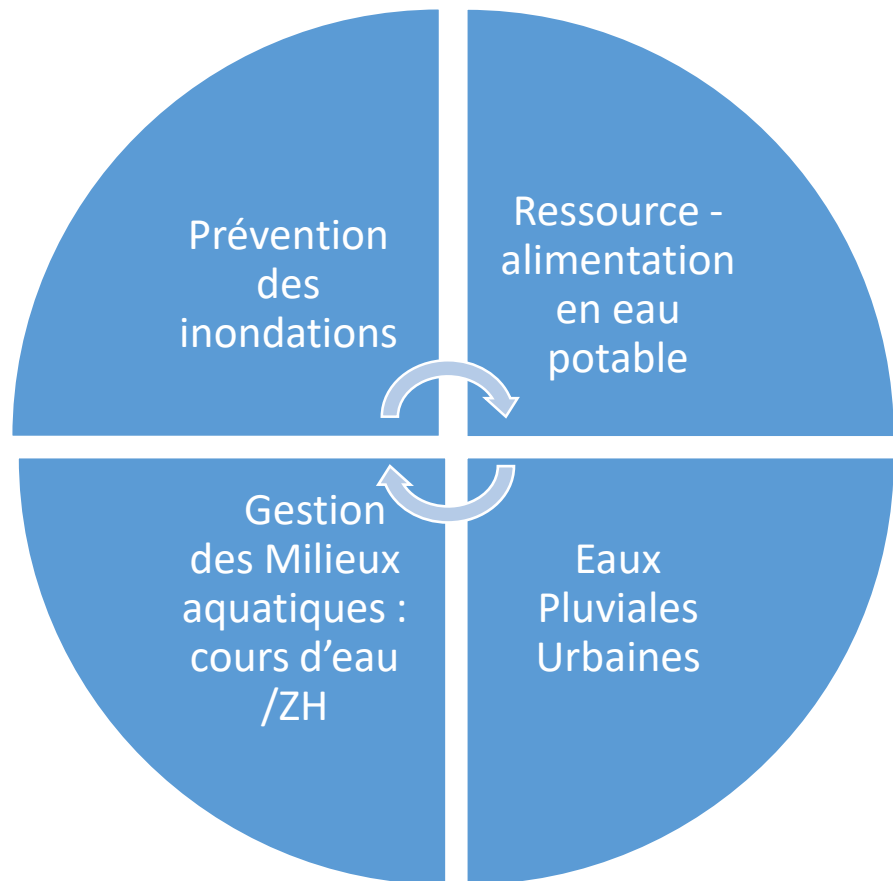
2. Les eaux pluviales urbaines & la GeMAPI

3. L'eau potable

4. Zoom sur le schéma directeur (Bureau d'études OTEIS)

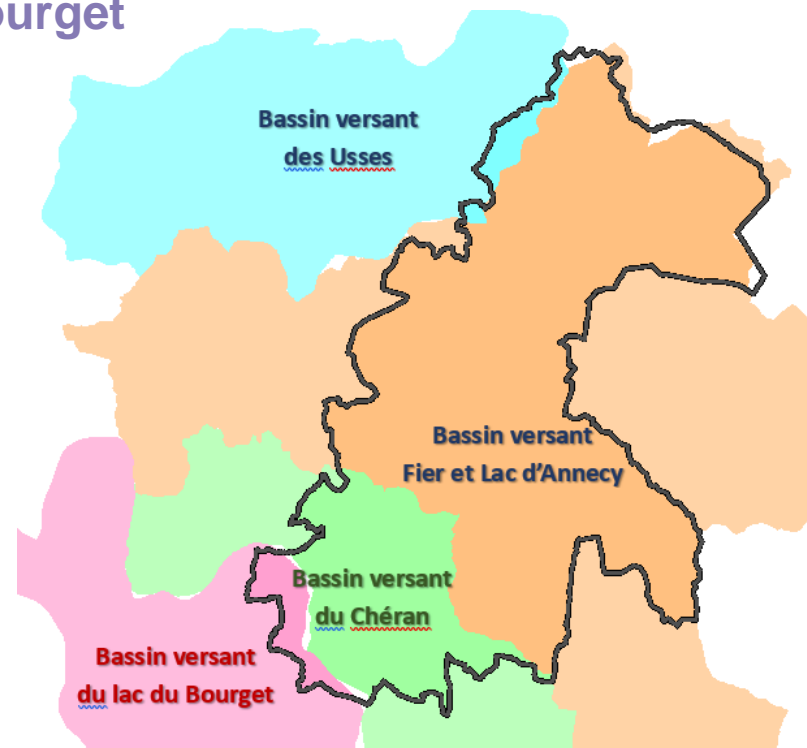


1 – LE GRAND CYCLE DE L'EAU ET LA GESTION INTEGREE



Grand Annecy à cheval sur 4 bassins versants :

- Fier et Lac d'Annecy
- Chéran
- Usses
- Lac du Bourget



1 – LE GRAND CYCLE DE L'EAU ET LA GESTION INTEGREE

Compétences du Grand Annecy :

- Compétence historique : Eau Potable
- Nouvelles compétences :
 - Eaux Pluviales Urbaines (EPU)
 - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI)

Objectif d'instaurer une dynamique de "gestion globale et intégrée de l'Eau" :

- Signature en 2018 de la charte "Territoire Eau Responsable"
- A consolider et à décliner dans les différents outils: Contrat Espaces Naturels Sensibles, Schéma directeur, Projet de Territoire, ...



4 niveaux d'actions

LA COMPÉTENCE EAUX PLUVIALES URBAINES

Compétence EPU ≠ compétence historiquement exercée par les communes

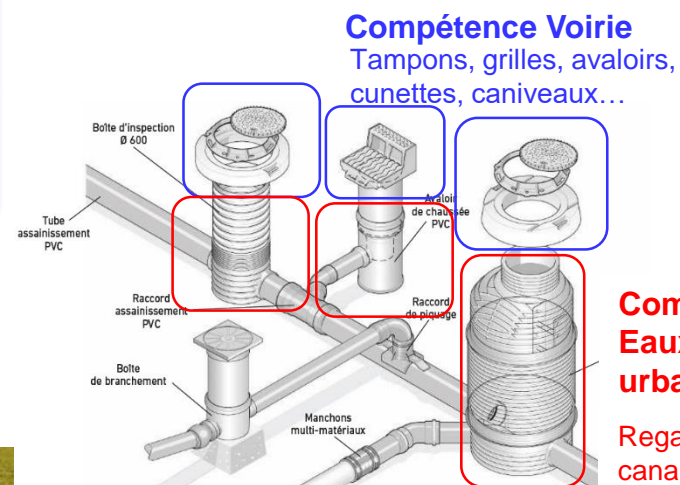
Le patrimoine EPU

L'ensemble des réseaux et ouvrages publics dédiés à la collecte, au stockage et au traitement des eaux pluviales situés dans les **zones U et AU** et les secteurs aval, qu'ils soient **enterrés ou superficiels** (fossés, bassins de rétention...)

L'intégration d'un ouvrage dans la compétence dépend, outre son statut (public), de **sa fonction** et **non de sa nature**

La compétence Eaux pluviales urbaines **s'arrête au droit du point de rejet aux cours d'eau**, qu'ils soient naturels ou aménagés (busés, canalisés, sous dalots...)

Les **accessoires de voirie**, les ouvrages collectant exclusivement des **eaux de voirie**, des **eaux de parkings, parcs ou équipements publics** restent du domaine du **gestionnaire de l'équipement**



Compétence Eaux pluviales urbaines

Regards, décantations, canalisations de branchement...

4 ETP
+ 1,3 ETP encadrement

ASSURER L'ENTRETIEN COURANT DU PATRIMOINE

Le patrimoine connu à ce jour :

1 300 km de réseaux

30 km de fossés

120 ouvrages (rétention, traitement...)

30 000 grilles et avaloirs

SUITES À DONNER :

SE DOTER D'UNE CARTOGRAPHIE DU PATRIMOINE EPU (+ SIG)

FINALISER LE RÈGLEMENT DE SERVICE

ASSURER CE NIVEAU DE SERVICE SUR TOUT LE TERRITOIRE

▪ ENTRETIEN ASSURÉ EN RÉGIE

Diagnosics, interventions d'urgence, interventions ponctuelles et isolées

En 2019 : 350 interventions, 97 sorties hydrocureuse (181H)

▪ ENTRETIEN CONFIE À ORTEC (2019-2022)

Campagnes curatives et préventives, interventions difficiles (fraisages, routes à grande circulation), pompages grand volume...

En 2019 : 40 interventions, 190 000 €HT

▪ GESTION DES POLLUTIONS TRANSITANT DANS LES RÉSEAUX

Procédure avec SDIS, OFB, police, Communes

En 2019 : 50 interventions dont 21 pollutions majeures (RCH), 15% du temps d'intervention de l'équipe

▪ RÉPARATIONS COURANTES CONFIEES AU GROUPEMENT MITHIEUX (2019-2022)

En 2019 : 26 opérations, 300 000 €HT



LES TRAVAUX NEUFS – CELLULE EPU

0,8 ETP
+ 0,2 ETP
encadrement

Suivi des opérations engagées par les communes → maîtrise d'ouvrage déléguée

DÉFINIR ET PILOTER LES OPÉRATIONS DE TRAVAUX NEUFS

- TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU PATRIMOINE

En 2019 : 10 opérations, 5.1 M€HT

- TRAVAUX LIÉS AUX EXTENSIONS URBAINES

En 2019 : 4 opérations, 1.3M€HT



- GESTION DES ZONES DE DISSIPATION NATURELLE

0,2 ETP

Régularisation administrative de 4 zones existantes (Evires et St-Martin)

Préparation des travaux de remise en état des 4 zones

Traitement des demandes de raccordement

Travaux d'aménagement de 2 zones au Chef-Lieu d'Evires



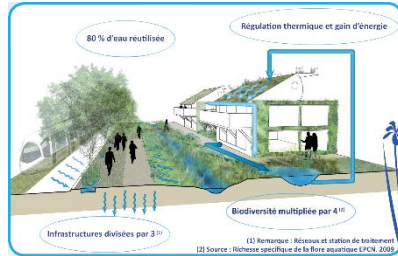
SUITES À DONNER :

ASSURER LE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE

METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME D'ACTION VALIDÉ PAR LE GRAND ANNECY
SUR LA BASE DU SCHÉMA DIRECTEUR (SGA)

L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME – CELLULE **EPU**

1 ETP
+ 0,2 ETP
encadrement



INSTRUCTION DES PERMIS ET CONTRÔLE

■ AVIS SUR LE VOLET EAUX PLUVIALES DES DEMANDES D'URBANISME

En 2019 : **115 demandes sur 21 communes**

Renfort du cabinet Nicot

■ TRAITEMENT DES DEMANDES DE RACCORDEMENT

Conjointement à l'avis / demandes d'urbanisme

■ RENSEIGNEMENT DES PÉTITIONNAIRES

Envoi de **plans** de réseaux, **informations** en amont du dépôt des dossiers...

■ CONTRÔLE DE LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX / AVIS DU GRAND ANNECY

Mission confiée au **SILA** (mutualisation avec contrôle eaux usées)

SUITES À DONNER :

ASSURER LA MISSION D'INSTRUCTION SUR TOUT LE TERRITOIRE

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU ZONAGE

TRAVAILLER AVEC LES PÉTITIONNAIRES EN AMONT DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

LA COMPÉTENCE **GeMAPI**

La GeMAPI

Prévention des inondations = Gestion des systèmes d'**endiguement** (régularisation administrative, étude diagnostic, entretien...)

Gestion des milieux aquatiques = opérations de **grande ampleur** (espaces de bon fonctionnement, zones humides, transport solide...)

L'entretien des berges et de la végétation : à la charge du **propriétaire riverain** ⚠

Intervention du GeMAPIen : **si défaut d'entretien généralisé ou caractère d'urgence**

Etroitement liée à des missions « hors GeMAPI » : maîtrise du ruissellement, lutte contre la pollution, protection des ressources en eau, animation et concertation...

SUITES À DONNER :

CLARIFIER LA COMPÉTENCE GeMAPI DU GRAND ANNECY (MISSIONS ET CONDITIONS D'INTERVENTION, NIVEAU DE SERVICE ET D'AMBITION, MOYENS FINANCIERS ET FISCALITÉ ASSOCIÉE)

... ET LES COMPÉTENCES HORS GeMAPI !

L'ORGANISATION DE LA GEMAPI : LA COLLABORATION AVEC LES SYNDICATS

10/8



Compétence
intégralement transférée



l'oxygène
à la source

Compétence partagée
Transfert en 2022

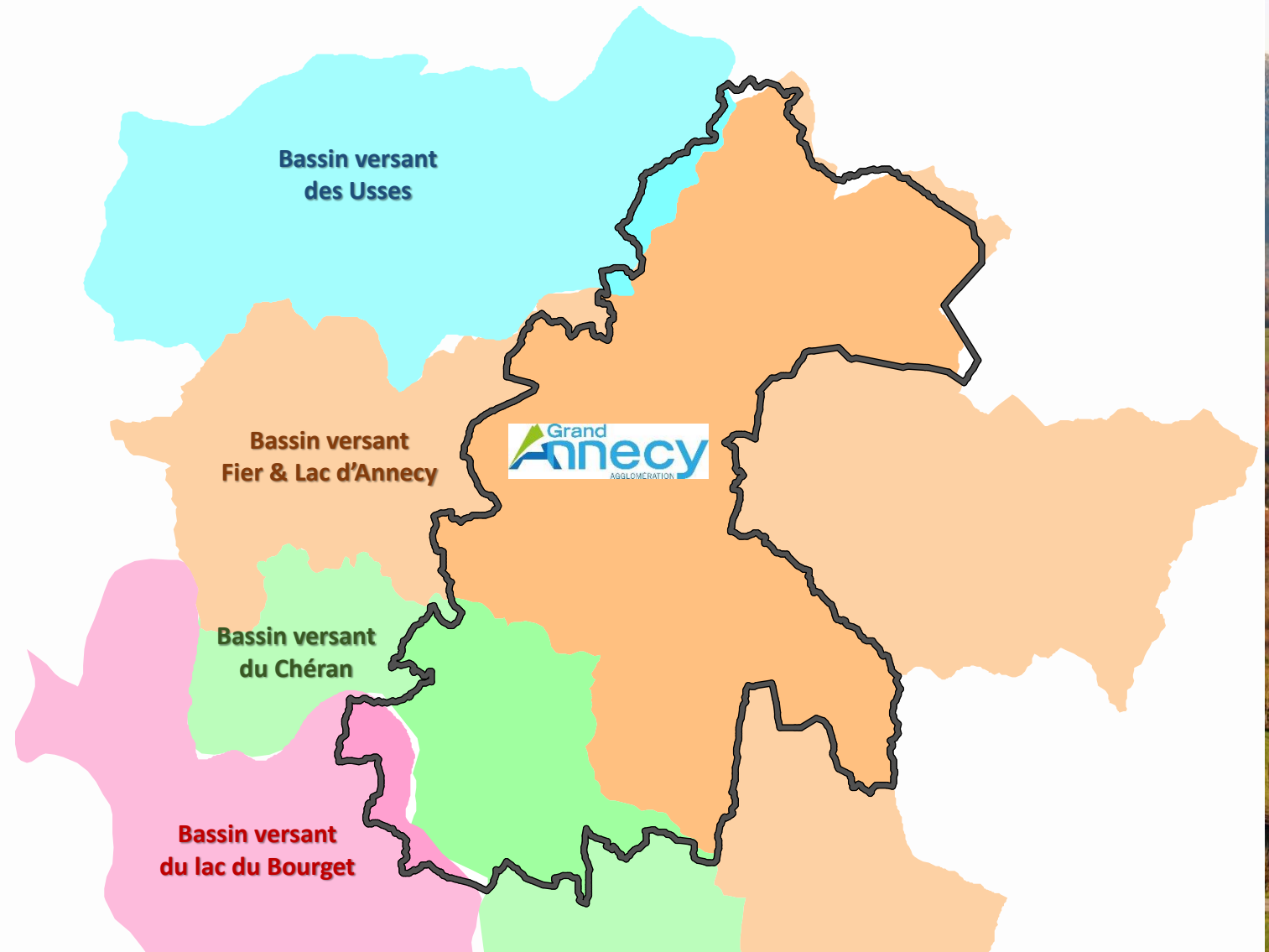


Syndicat Mixte
Interdépartemental
d'Aménagement
du Chéran

Compétence
intégralement transférée

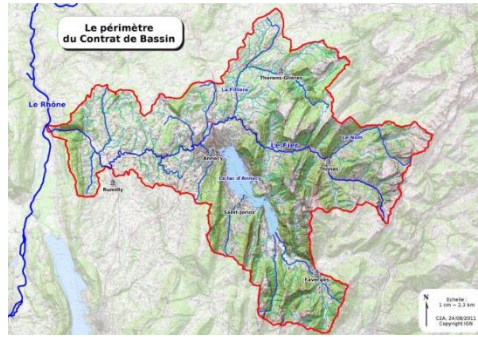


Compétence
intégralement transférée
en cours de délibération



LA MISE EN ŒUVRE DE LA GEMAPI

1 ETP
+ 0,1 ETP
encadrement



MISE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS DU CONTRAT DE BASSIN



Collaboration avec le SILA =
structure animatrice du contrat
de bassin

20 opérations GeMAPI programmées sur la période 2017-2019

Quelques opérations engagées :

- **RESTAURATION DU VIÉRAN AVAL**

Préparation des études préalables et de la **maîtrise d'œuvre**

- **RÉTABLISSEMENT DE LA FRANCHISSABILITÉ PISCICOLE SUR LE LAUDON**

Etude d'opportunité de l'aménagement des seuils Monetier et Bergeret pour la montaison par la truite de lac

- **ENTRETIEN DES COURS D'EAU**

Réflexion / **modalités d'intervention du Grand Annecy**

Chantier test démarré sur le Nant de Bluffy

SUITES À DONNER :

**METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS DU CONTRAT DE BASSIN 2020-2022
(3,2 M€ SUR LA GEMAPI)
+ OUTILS CONTRACTUELS (CTENS...)**

1. Bilan des 3 premières années du Grand Annecy
2. Projets en cours
3. Matrice AFOM
4. Enjeux et perspectives



1 - BILAN DES 3 PREMIERES ANNEES DU GRAND ANNECY (1/2)

Pour les usagers

1. Un acteur unique avec une harmonisation des niveaux de services et de la tarification
2. Déploiement de la mensualisation et de l'agence en ligne
3. Actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau – autocontrôle
4. Mise en œuvre d'un service d'astreinte performant
5. Proximité avec organisation des services sur le territoire et accueil dans les relais territoriaux
6. Une intervention sur tout le territoire y compris Semnoz, Glières, Tournette



1 - BILAN DES 3 PREMIERES ANNEES DU GRAND ANNECY (2/2)

Pour la collectivité

1. **Patrimoine : inventaire, prise en main, SIG, 1^{ère} phase de rationalisation, PV de mise à disposition**
2. **Structuration de la direction de l'eau potable : organisation spatiale, cohésion des agents**
3. **Prise en charge de la compétence DECI**
4. **Maintien du niveau d'investissements et reprise des coups partis et des priorités 1**
5. **Une histoire qui s'écrit :**
 1. **Fuite du 1^{er} janvier 2017 à Menthon-Saint-Bernard**
 2. **2 fuites du 16 juillet 2018 plateau des Glières (veille du Tour de France)**
 3. **le défi de la sécheresse 2018**



3 - PROJETS EN COURS

01

Dec 2019 : Prise en charge de la gestion de l'eau potable sur Lathuile

Printemps 2020 : Fin du désamiantage logements la Puya

02

Juin 2020 : Fin travaux bâtiment Valorisation des déchets et eau potable

Mi-2020 : Conclusions Schéma Directeur Eau Potable

03

Septembre 2020 : début des travaux d'interconnexion avec les réseaux de la Com Com du Pays de Cruseilles

Octobre 2020 : Mise en service traitement usine de la Tour

04

Novembre 2020 : Fin travaux d'interconnexion réseau Argonay

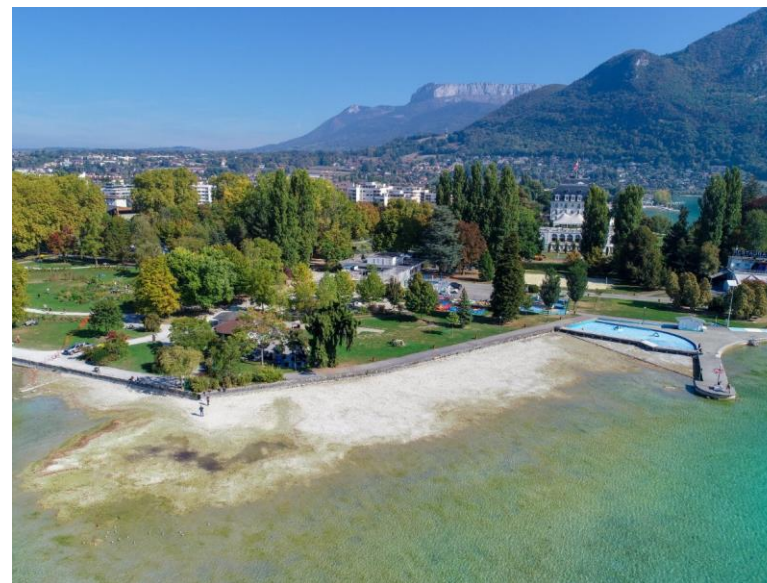
Et aussi : contribution aux démarches transverses: projet de territoire, PLUiHD, PCAET,.....

4- MATRICE AFOM....AVANT DE PASSER AUX ENJEUX

ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Ressource en quantité et en qualité</p> <p>Solidité du Grand Annecy</p> <p>Compétences</p> <p>Proximité</p>	<p>Taux rendement du réseau et renouvellement</p> <p>Niveau de la dette (et de la tarification ?)</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Rationalisation des ouvrages</p> <p>(Re)donner la vraie valeur à l'eau</p> <p>Montée en compétences</p>	<p>Changement climatique</p> <p>Tensions sur certains métiers</p> <p>Besoins en investissements</p>

1. Prendre en compte le changement climatique :

- ✓ L'amélioration du rendement du réseau
- ✓ Partage de la ressource en eau et gestion durable
- ✓ Promotion de l'eau du robinet et de la sobriété des usages



2. Mettre en œuvre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable
3. Continuer à proposer des nouveaux services (télérelève ?)

4. La situation financière du service

1. Passage en mode régie prolongée (avec le recouvrement amiable)
2. Diminution de l'endettement
3. Evolutions des tarifs : tarification sociale, partie fixe,...

5. Passage d'une vision de service technique à une image d'acteur majeur d'un territoire « eau responsable »

6. Réflexions à lancer sur l'optimisation des politiques de l'eau entre les acteurs du territoire

